
H-France Review Vol. 18 (July 2018), No.141

Julien Mailland and Kevin Driscoll, *Minitel, Welcome to the Internet*. Cambridge, Massachusetts: The MIT Press, 2017. 240 pp. Maps, tables, figures, glossary, bibliography, and index. \$35.00 U.S. (hb). ISBN 9780262036221.

Compte-rendu par Patrice Carré, historien et chercheur en sciences sociales.

Un lecteur français pouvait imaginer que tout avait été dit sur le Minitel, ses qualités, ses défauts et même sa spécificité franco-française. Or, à bien lire le livre si réussi que viennent de publier Julien Mailland et Kevin Driscoll, on se rend compte que beaucoup de choses restaient à dire. Ce livre riche, dense et précis, nourri à la fois d'archives et de documents officiels mais également d'histoire orale, est solidement charpenté en six chapitres suivis d'une conclusion d'une dizaine de pages. Sur le plan des idées, il fait dialoguer aspects techniques et imaginaire politique, approches sociologiques et approches culturelles. Outre une table de conversion Dollars/Francs (unité monétaire alors utilisée en France), le livre est doté d'un glossaire précis, d'une abondante bibliographie et d'un index très complet. De plus, agrémenté de cartes, de schémas et d'illustrations, l'iconographie choisie contribue fortement à en rendre la lecture particulièrement agréable.

Après avoir défini d'emblée ce qu'il en était de cet objet technique (à partir de la page 30 une bonne douzaine de pages reviennent sur l'intégralité du dispositif technique : clavier, écran, modems, réseau, serveurs, etc.) les auteurs, à juste titre, insistent sur le rôle majeur d'un aspect technologique dont--à raison--ils font le centre et le cœur du système. Il s'agit du point d'accès ou PAVI. C'est, pour John Mailland et Kevin Driscoll, un élément essentiel de ce qui allait par la suite être désigné comme plateforme. Comprendre le PAVI est essentiel pour comprendre les contradictions entre système ouvert et système fermé, public et privé, centralisé et décentralisé, tensions qui--de la première à la dernière page--parcourent le livre de John Mailland et Kevin Driscoll. Le PAVI c'est aussi le point de rencontre entre la technologie et la politique. Or, une organisation technique est le reflet d'une politique et de cadres culturels ancrés, bien souvent, dans la longue durée. Nos deux historiens ne l'ignorent point ! Bien au contraire, leur livre est l'occasion d'une réflexion en profondeur sur l'histoire politique et culturelle de la France de ces dernières décennies.

L'une des premières pistes de réflexion qui nous est proposée me semble relative au rôle des pouvoirs publics et tout particulièrement à la stratégie de la toute puissante DGT (Direction Générale des Télécommunications, administration dépendant alors du Ministère des PTT). Si, entre les années 1940 et le début des années 1970, les ingénieurs des télécommunications n'eurent que très peu de pouvoirs, ils purent peu à peu acquérir l'autonomie d'action et de décision qu'ils réclamaient depuis longtemps et les moyens financiers qu'ils sollicitaient. La France allait enfin pouvoir sortir de la pénurie et ne serait plus la risée du monde entier lorsqu'on évoquait la vétusté et l'inefficacité de son réseau téléphonique. Le Plan d'action prioritaire de 1975 conçu dans le cadre du 7^{ème} Plan permit un véritable décollage. Près de 135 milliards de Francs furent débloqués. 20 millions de lignes devaient être installées en 1982 contre 6 millions en 1974. Si le téléphone était enfin devenu un bien de consommation comme un autre, son développement s'accompagnait de nombreuses innovations. La télématique en fut le symbole. Dans la foulée des travaux du Centre National d'Études des Télécommunications --que les auteurs nous

rappellent à plusieurs reprises (voir notamment les pages 35 à 55)– et du rapport Nora-Minc sur l'informatisation de la société (publié en 1978 et à l'origine du substantif Télématique) fut, à partir de 1980, proposé gratuitement au public un terminal auxiliaire du téléphone permettant la consultation en ligne de nombreux services dont l'annuaire électronique. Le Minitel était né ! À quoi allait donc servir cet objet technique mal identifié ? Si, comme l'expliquent les auteurs, le Minitel était tout d'abord un terminal de consultation de données fondé sur une norme appelée Vidéotex (il s'agissait de fait d'un terminal informatique passif, comprenant uniquement un clavier et un écran), il apparut rapidement comme un fait de société et très vite, dans la langue courante, il désigna l'ensemble du dispositif (terminaux comme réseau). Avec l'introduction de l'annuaire électronique dans le département breton de l'Ille et Vilaine fin 1982 / début 1983, avant de procéder à sa généralisation sur l'ensemble du territoire c'est la DGT qui amorçait la pompe. Fin 1983 on comptait environ 120 000 minitels en service et très rapidement—en moins d'une dizaine d'années—le parc était passé à près de 6,5 millions d'appareils et 11 000 services étaient disponibles en 1989 avant de décliner fortement dans la seconde moitié des années 1990.

Les auteurs nous conduisent alors à une deuxième réflexion : pourquoi ce succès ? Avec raison, ils rappellent que dans les années 1970, de très nombreux pays se sont dotés de bases de données en ligne, comme Prestel au Royaume-Uni ou Telidon au Canada. Le minitel n'aurait pu être qu'un exemple parmi d'autres. Or, ce qu'ils nous montrent bien c'est que le minitel fut certes le produit d'un contexte géopolitique global mais également le résultat de spécificités françaises. Plusieurs éléments explicatifs peuvent être avancés. Il y a tout d'abord un fort sentiment de nationalisme technologique de tradition gaulliste. Il s'agissait—et l'imaginaire politique de l'époque en offrait de nombreux exemples—de résister à l'hégémonie américaine représentée alors par IBM et ses bases de données, comme le soulignait, entre autres, le rapport Nora-Minc de 1978. Par ailleurs, ce succès fut profondément lié à une politique qu'Elie Cohen avait qualifié de « colbertisme High Tech » et qui se manifestait ici par une implication forte de l'administration, laquelle construisait d'emblée la plate-forme Minitel et allait fournir un terminal gratuit à chaque titulaire d'une ligne téléphonique.[1] Julien Mailland et Kevin Driscoll soulignent l'originalité d'un *business-model* destiné aux entrepreneurs qui souhaitaient fournir des contenus et services : le système kiosque (voir page 56 et suivantes), un dispositif original de facturation. Dans le cadre de son monopole, c'est l'administration qui recouvrait les consommations minitel auprès de l'utilisateur final et en reversait une bonne partie aux fournisseurs de service. C'est ce modèle qui, *mutatis mutandis*, sera plus tard adopté dans les écosystèmes Apple iPhone et Google Play. Par ailleurs, et c'est là un point essentiel, le minitel fit de la France au milieu des années 1990 le pays sans doute le plus connecté au monde. La quasi-totalité de la population était couverte. Le Minitel fut un médiateur essentiel. Il a sans nul doute initié les Français à la communication électronique *on line*.

Une autre piste ouverte par les auteurs est la question du cycle de vie des écosystèmes. En effet—et à cet égard, *Welcome to the Internet*, le sous-titre de leur livre est particulièrement éloquent—on ne peut en effet échapper à une comparaison entre le Minitel et l'écosystème Internet. Les auteurs mettent l'accent sur les points communs et notamment sur un système de facturation qui permet à un acteur (en position de monopole *de facto* ou *de jure*) de recueillir puis de redistribuer les revenus générés par une offre de services diversifiés opérés par des fournisseurs indépendants et accessibles via un terminal simple d'usage. Mais s'il existe des points communs, notamment avec Apple, les différences sont également d'importance. Elles tiennent notamment aux rôles distincts de l'opérateur de réseaux, du fournisseur d'accès et de l'innovateur. Certes comparaison n'est pas raison – mais elle n'est pas nécessairement déraison non plus!— et celle que nous proposent nos auteurs ouvre la voie à une réflexion épistémologique et théorique de longue haleine sur les cycles de vie des écosystèmes techniques (la question de la transition et de la substitution de l'un par l'autre). Pour eux les choses sont claires : ce qui a fait le succès du Minitel est peut-être aussi ce qui a précipité la fin de son cycle. À un moment de notre histoire et dans un contexte national très daté, marqué par la puissance monopolistique d'une administration et une tension centralisation/décentralisation, l'hybridation entre des services fournis par des entrepreneurs privés et un réseau technique contrôlé dans son intégralité par la puissance publique a été possible. Sans doute, s'agit-il de l'illustration d'un non-dit de l'État qui—dans un dispositif

monopolistique et centralisé (et sans abandonner son pouvoir de contrôle) à un moment où s'amorçait à l'échelle mondiale un tournant néolibéral—laisse à des opérateurs privés le soin de développer des contenus et de déployer de nouveaux services.

En effet la question des services et des contenus est fondamentale dans leur livre. Avec le minitel et la télématique, l'administration (DGT) intervenait dans le monde des contenus. La DGT devait-elle être uniquement un fournisseur de lignes, un fournisseur de tuyaux ou devait-elle aller au-delà ? Or, quitter le rôle de gestionnaire de tuyaux n'était pas de toute simplicité ! Avec la télématique la DGT sortait du monde des ingénieurs et d'un système de représentations centré sur la technique et les infrastructures. Elle était dans l'obligation de s'adresser à des acteurs qui n'étaient pas ses habituels interlocuteurs. Elle découvrait en ces temps de décentralisation (à la suite des lois de 1982) non seulement la presse et tout particulièrement la presse régionale mais également les collectivités territoriales. De plus – et le système Kiosque allait jouer un rôle déterminant— on vit très rapidement croître une offre de services tout à fait considérable. Les auteurs expliquent très clairement comment la diffusion du minitel s'accompagna, dans la mesure où l'État se portait garant de la confidentialité des messages envoyés sur le réseau (une fois le fournisseur/éditeur accepté, impossible pour l'administration de se mêler des contenus), également d'un tout autre usage, imprévu par ses créateurs. Les forums, les échanges en ligne, et la drague virtuelle –les messageries roses, les 3615 de tous types, allaient bientôt constituer un univers en soi, avec leurs publicités (à plusieurs reprises reproduites dans le livre). De fait, les contenus postés par les usagers ont contribué à une grande activité politique et culturelle. Par exemple, durant les luttes étudiantes de 1986 contre les lois Devaquet, le minitel fut utilisé comme outil d'informations et d'échanges entre étudiants pour organiser les manifestations et les rencontres.

L'historien, qu'il en soit conscient ou non, subodore que l'objet de ses recherches n'est pas le passé lui-même mais ce qui, dans les traces laissées par le passé, peut répondre aux questions qu'il se pose. Ce livre m'en semble un parfait exemple. S'interroger –à la suite du livre pionnier de Benjamin Thierry et Valérie Schafer—sur cet objet de communication à la convergence des télécommunications et de l'informatique, à la confluence de l'espace privé et de l'espace public à la fois ambitieuse expérimentation sociale et succès technique, c'est aussi se demander en quoi les usages pionniers des services de télérel préfiguraient l'usage massif des services d'Internet. [2]

C'est aussi se poser la question du sens social que recouvrent les multiples usages des technologies numériques dans des mutations de la société qui étaient déjà présentes au début de la télématique et qui se sont grandement accélérées ces trente dernières années. En fait—et ce livre nous le montre bien—les années 1980 furent une décennie charnière qui a posé les fondements du passage progressif à un nouveau modèle de société néolibérale dont le développement de l'informatique et de la télématique a été l'un des moteurs.

NOTES

[1] Elie Cohen, "Le Colbertisme high tech. Economie des Télécom et du Grand Projet" Paris: Hachette, 1992)

[2] Valérie Schafer et Benjamin G. Thierry, "Le Minitel. L'enfance numérique de la France" (Paris: Nuvis, 2012)

Patrice Carré
Historien et chercheur en sciences sociales
patrice.carre27@gmail.com

Copyright © 2018 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of

publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for edistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172